



Congés payés sur un poste de 11h

Par emmanuel57

Bonjour,

plus je lis différents forums, moins j'ai l'impression de comprendre

Je suis aide-soignant dans un hôpital semi-privé à but non lucratif (Convention 51).

Actuellement en poste de 8h, j'ai actuellement 25 jours de CP à poser.

Nous allons bientôt passer en poste de 11h (7h-19h avec une pause obligatoire de 1h ou 8h-20h avec une pause de 1h)

Combien de jours de CP ai-je le droit de poser sur l'année ?

Merci pour votre aide.

Emmanuel

Ci-joint , une image de mon cycle

[URL=<https://www.casimages.com/i/210127102118348924.jpg.html>][IMG]https://nsa40.casimages.com/img/2021/01/27/mini_210127102118348924.jpg[/url]